



Les syndicats **SUD** et **CGT** de Barthélemy Durand
Vous invitent :

Assemblée Générale **NON AU GHT**

Le jeudi 19 mai de 13h30 -15h30

Salle de conférence BD sud

Ou

Le mardi 24 mai de 13h30 -15h30

Salle de conférence BD nord

La Psychiatrie publique est en danger pourquoi ?

Les GHT imposés par l'ARS ont essentiellement une logique économique. Les déficits des hôpitaux généraux, creusés par le financement de l'activité (T2A) trouveront dans la psychiatrie une variable d'ajustement très opportune. Nous passons de **2200 établissements publics à moins de 100 GHT=Fermeture de structures.**

Nous risquons de devenir un réservoir d'emploi pour les autres hôpitaux. Nous sommes tous concernés par le devenir de l'établissement et des patients / usagers.

Défendons notre spécificité.

Le groupement élabore un projet médical commun à l'ensemble de ses membres, c'est un outil de destruction massif pour fermer/fusionner des activités (CMP, CATTP, Hôpital de jour), restructurer des services (informatique, pharmacie, logistique, fonction achat...) entraînant des mobilités forcées, réduire les effectifs, « mutualiser les moyens ». Notre budget garantissant notre autonomie et notre capacité d'investissement, servira de ressources aux autres établissements. Cela entraînera une dégradation des conditions de travail, la polyvalence et des glissements de tâches etc. ...

L'avenir de notre centre de formation et notre formation continue ne sera plus garanti.

C'est pourquoi nous serons tous impactés : soignants, personnels administratifs, ouvriers....

Les syndicats SUD et CGT ont fait une déclaration commune à la CME du 25 avril.

Nous avons demandé à celle-ci de se mobiliser et de se positionner, pour que l'EPS n'intègre pas un GHT et qu'elle demande avec la Direction une dérogation à la DG de l'ARS.

Dans le 93(EPS Ville Evrard) à deux pas de chez nous, les médecins ont indiqué refuser de participer à tout Projet Médical Partagé. Ils ne se rendront à aucune rencontre qui préfigurait ce GHT.

La CME, le collège des cadres et les organisations Syndicales de l'établissement associés avec les élus locaux se sont prononcés :

Pour un rejet total du GHT proposé par l'ARS !!!

Aucune représentativité des personnels au GHT

Toutes les décisions concernant les nominations de médecins (et leur mobilité !), la filière para-médicale et son fonctionnement seront prises par le Directeur de l'hôpital support.

Les choix médicaux seront muselés, la psychiatrie ne sera certainement pas leur priorité au vu que nous sommes plus une spécialité mais une mission parmi tant d'autres.



La psychiatrie

**Défendons la PSYCHIATRIE
MOBILISATION GENERALE
DEMAIN il sera trop tard ...**



La psychiatrie

Heures d'information mensuelles (article 6 du décret du 19 mars 1986)

Le 19 mai 2016 à la salle de conférence BD Etampes

Le 24 mai 2016 à la salle de conférence BD Nord

Je soussigné(e).....

Service.....

Demande de m'absenter du service ledeH àH

A déposer trois jours à l'avance à votre responsable de service, pour avis

Avis favorable

A renvoyé à la Direction des Ressources Humaines

Signature :

Avis défavorable

Tous les agents de l'établissement peuvent y participer (titulaires stagiaires et contractuels) c'est un droit sous réserve de nécessité de service.